Marie Moret à Louis-Victor Colin, 4 octobre 1899

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Louis-Victor Colin, 4 octobre 1899, 1899-10-04

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54535

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-122
Collation1 p. (95r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction4 octobre 1899
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireColin, Louis-Victor (1865-1935)
Lieu de destinationGuise (Aisne) – Familistère

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54535?context=pdf

Description

RésuméMarie Moret retourne à Louis-Victor Colin le duplicata du titre d'Auguste Fabre signé et transmet les remerciements de ce dernier pour l'avoir laissé garder le titre original portant la signature authentique de trois administrateurs-gérants, utile lors des démonstrations en conférence.

Mots-clés

Finances personnelles, Propagande
Personnes citées

- Bocheux, Alfred (1854-1899)
- Fabre, Auguste (1839-1922)

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54535?context=pdf

Familistère
4 octobre 1899

Cher Monsieur,

Je vous retourne sous ce pli le duplicata du titre de M. Fabre que M. Bocheux m'avait remis pour que je l'envoie à signer. La voici revêtu de la signature demandée.

M. Fabre me prie de vous réitérer ses remerciements pour avoir bien voulu lui laisser en main le titre original qui, entre autres avantages, présente celui de porter la signature authentique de trois administrateurs-gérants, fait qui lui donne une réalité que le duplicata ne peut présenter au même degré. Et ce point est précieux pour les démonstrations en conférences.

Agréez je vous prie, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments

Vve J. B. A. Godin